



SYNTEF-CFDT

Syndicat National Travail Emploi Formation

Ministère du Travail, de l'Emploi,
de la Formation Professionnelle
et du Dialogue Social

ANACT

Fédération PSTE

CAP des Contrôleurs du travail Du 15 décembre 2016

Le BLOG www.syntef-cfdt.com est accessible depuis n'importe quel poste internet depuis chez vous ou depuis l'intranet du Ministère.

N'hésitez pas à nous contacter et nous poser vos questions à l'adresse suivante : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Déclaration Préalable

2016, encore une année marquée de profondes réformes et modifications d'organisation de nos services!

Tout cela dans des calendriers très contraints, ce qui est peu propice à la tenue d'un dialogue social de qualité !

Bien que la CFDT, qui a préconisé l'ouverture d'une liste d'aptitude dans le cadre de l'EPIT (CRIT aujourd'hui), se félicite de l'avancée essentielle qu'elle constitue en matière de reconnaissance de la valeur professionnelle des contrôleurs du travail, il n'en reste pas moins que certains points restent à clarifier, à commencer par les critères d'inscription qui devraient être mieux encadrés pour éviter les disparités entre régions.

Cette année, bien que l'organisation de l'examen du CRIT ait dû se faire dans un délai très raccourci, un ressenti meilleur remonte à nos oreilles concernant la qualité de l'accueil.

Pour autant Reims reste une destination bien difficile d'accès pour une grande partie des agents. Nous vous demandons de réfléchir à la mise en place d'au moins 2 centres d'examen, Haut et Bas de France, pour faciliter l'accès aux contrôleurs et limiter les temps et frais de déplacements !

Ce premier point relevé, il convient de faire aussi le triste constat que de nombreux postes restent vacants. Soit par absence de candidats, soit par faute d'ouverture. Certains

responsables se trouvant contraints à écarter les candidatures locales dans le seul but de pouvoir maintenir un niveau acceptable d'effectif.

La CFDT ne peut accepter cette situation alors même que les agents voient leurs missions multipliées, tant sur le champ travail que sur le champ emploi, même si l'avenir de ces derniers reste flou.

Sans compter la nouvelle mission d'appui TPE dévolue aux services de renseignements, déjà très chargé et dont les conditions de travail vont être modifiées.

Il faut donner les moyens aux agents d'assumer toutes ces missions, d'autant qu'ils font tous des efforts pour s'adapter aux successions de réforme et aux nouvelles organisations.

Les constats démontrent que sur la totalité des postes déclarés vacants pour les contrôleurs du travail, 13 ont été proposé aux IT et 40 non pourvus.

La DRH nous informe, concernant les ouvertures de postes tardives ou non déclarées, que celles-ci sont soumises à la loi de finances (LOLF). Elle ajoute que les services connaissent ainsi les effectifs dont ils vont disposer, motif pour lequel, les postes vacants ne sont pas mis à la vacance.

Concernant le CRIT et la liste complémentaire, plus précisément les 4 agents qui la composent, ils ne seront intégrés à la liste qu'en cas de désistement d'un candidat admis, en suivant dans la liste. Dans l'hypothèse où personne ne se désiste, ils devront alors repasser l'examen l'an prochain.

La CFDT fait part de ses inquiétudes quant à la possible démotivation des agents qui se sont vu inscrits au tableau et qui vont devoir repasser ce concours. Il est également fait part du malaise grandissant dans les services des agents qui une fois encore se sont retrouvés en échec et qui ne vont probablement pas s'engager davantage dans la démarche.

Concernant la liste des agents proposés par les régions pour compléter celle des lauréats au CRIT, la CFDT, demande un rappel de la règle de proposition ainsi que le mode.

La DRH informe que le critère d'ancienneté est retenu mais pas décisif (10 ans). Parmi les conditions, il convient de retenir que c'est la qualité du dossier de l'agent qui prime. Par ailleurs, la liste des promus sera intégrée probablement avant fin 2016.

La CFDT souligne les difficultés que vont rencontrer certains agents dans les services à faire valoir leur dossier, nous ne doutons pas que les chefs de service rempliront leur rôle avec le sérieux dont ils savent faire preuve en soutenant les dossiers de tous leurs agents sans distinction.

A noter que le « stock résiduel » de contrôleurs du travail à l'issue du PTE sera approximativement de 800 agents. Nous attendons des précisions sur leur devenir.

La campagne d'entretiens professionnels devra être réalisée courant du 1^{er} trimestre 2017, leur remontée auprès des services de la DRH devra être effective pour fin avril 2017.

Tableau d'Avancement 2017 au grade de contrôleur du travail hors classe

La CFDT a signalé les dossiers suivants : BLIN Laurence (Sarthe), MARSALEIX Fabienne (Gironde), MIRZICA Patricia (Mayenne), SEGUREL Madeleine (Hérault), VIAL Sophie (Hérault).

NOM Prénom	Affectation
Mme ALCOLEI Laurence	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - UD Isère (38)
Mme BAUER Hélène	DIRECCTE Grand Est - UR - Site de Nancy (54)
Mme BEGOU Dominique	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - UD Drôme (26)
Mme BERNICOT Stéphanie	DIRECCTE Bretagne - UD Finistère (29)
Mme BERTINO Sandrine	DIRECCTE Ile-de-France - UD Yvelines (78)
M. BERTRAND Robin	DIRECCTE Grand Est - UD Ardennes (08)
Mme BLIN Laurence	DIRECCTE Pays-de-la-Loire - UD Sarthe (72)
M. BLOUDEAU Yann	DIRECCTE Pays-de-la-Loire - UD Loire-Atlantique (44)
Mme BODIN Carole	DIRECCTE Ile-de-France - UD Essonne (91)
M. BOLORE Benoît	DIRECCTE Ile-de-France - UD Paris (75)
M. BOSSU Christian	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur - UD Bouches-du-Rhône (13)
Mme BOURGEOIS Odette	DIRECCTE Ile-de-France - UD Essonne (91)
Mme BOYER Marie-Hélène	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur - UD Hautes-Alpes (05)
M. BRUN Jean-Baptiste	DIRECCTE Hauts-de-France - UD Nord-Lille (59)
M. CADET Stéphane	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - UR (69)
Mme CUNISSET Sylviane	DIRECCTE Ile de France UD Seine St Denis (93)
M. DE COUNE Daniel	DIRECCTE Hauts-de-France - UD Nord-Lille (59)
Mme DUBOIS Françoise	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine - UD Deux-Sèvres (79)
Mme FAUSTIN Annie	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine - UD Pyrénées-Atlantiques (64)
Mme GEOFFROY Carole	DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté - UD Côte d'Or (21)
M. GIACOMINI Jean-Paul	DIRECCTE Occitanie - UR - Site de Montpellier (34)
M. GOS Jean-François	DIRECCTE Ile-de-France - UD Hauts-de-Seine (92)
Mme GUBIAN Corinne	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - UD Rhône (69)
M. HUMBERT James	DIRECCTE Ile-de-France - UD Paris (75)
Mme HUMBERT Marie-Claude	DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté - UD Doubs (25)
Mme JEAN-THEODORE Nelly	DIECCTE Guadeloupe (971)
Mme KAMBOUA Samira	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur - UR (13)
M. LAGARDE Stéphane	DIRECCTE Ile-de-France - UD Paris (75)
M. LANSAC Jean-Marie	DIRECCTE Grand Est - UD Bas-Rhin (67)
Mme LAUTE Florence	DIRECCTE Ile-de-France - UD Yvelines (78)

M. LE DEAUT Lucas	DIRECCTE Centre-Val-de-Loire - UR (45)
Mme LE MONNIER Josiane	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine - UD Haute-Vienne (87)
Mme LEBRETON Christine	DIRECCTE Normandie - UD Seine-Maritime (76)
Mme LECHENE Isabelle	DIRECCTE Centre-Val-de-Loire - UD Eure-et-Loir (28)
Mme LECONTE Isabelle	DIRECCTE Corse - UD Haute-Corse (2B)
M. LEFRANCOIS Laurent	DIRECCTE Centre Val de Loire – UD Eure et Loir (28)
Mme LEGENDRE Corine	DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur - UD Alpes-Maritimes (06)
M. LEROUGE Frédéric	DIRECCTE Ile-de-France - UD Paris (75)
Mme MAILLET Christèle	Direction des systèmes d'information (75)
M. MANNINO Frédéric	DIRECCTE Grand Est - UD Bas-Rhin (67)
Mme MIRAMON Sylvie	DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine - UD Gironde (33)
Mme MIRZICA Patricia	DIRECCTE Pays-de-la-Loire - UR (44)
Mme MOURON Jocelyne	DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté - UD Saône-et-Loire (71)
Mme MUNIER Delphine	DIRECCTE Ile-de-France - UD Paris (75)
Mme NAVARRO Aude	DIRECCTE Occitanie – UD Aveyron (12)
M. PELTIER Dany	DIRECCTE Hauts-de-France - UD Aisne (02)
M. PETIT Bruno	DIRECCTE Hauts-de-France - UD Nord-Lille (59)
M. PETREQUIN Eric	DIRECCTE Normandie - UD Calvados (14)
Mme PRIMATESTA Sandrine	DIRECCTE Occitanie - UD Tarn-et-Garonne (82)
Mme RIBES Mireille	DIRECCTE Occitanie - UD Gard (30)
Mme RODIN Marie	DIECCTE Martinique (972)
Mme ROYER Françoise	DIRECCTE Ile-de-France - UD Paris (75)
M. SAVOY Laurent	DIRECCTE Grand Est - UD Vosges (88)
M. SENINCK Jérôme	DIRECCTE Normandie - UR - Site de Caen (14)
Mme SOLTANE Aïcha	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - UD Rhône (69)
Mme URIEN Emmanuelle	DIRECCTE Bretagne - UD Morbihan (56)
Mme VIAL Sophie	DIRECCTE Occitanie – UD Hérault (34)
Mme VISINI Chantal	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - UD Isère (38)
Mme VITTI-THAVEL Myriam	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes - UD Rhône (69)

Mutations

La liste ne comprend que les postes pour lesquels il y avait des candidats ou pourvus :

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Service d'origine	Observations
Région Alsace-Champagne Ardenne-Lorraine UD Meurthe et Moselle- Agent de Contrôle	Pourvu IT		
Région Aquitaine-Limousin- Poitou Charentes UR- Responsable régies	LARDY Anyssa	DIECCTE 974	3 candidats
Région Auvergne-Rhône Alpes UR- Gestionnaire ressources humaines	ALCANTRA Michel	UR 69	2 postes
Région Auvergne-Rhône Alpes UD du Rhône- Chargé de renseignements en législation du travail	BALESTRA Olivier	UD 38	
Région Auvergne-Rhône Alpes UD du Rhône- Instructeur de mesures	GRILLY Jennifer	UD 68	
Région Auvergne-Rhône Alpes UD du Rhône-Gestionnaire Pôle 3 E	SCHMITT Matthieu	UD 68	
Région Bretagne UR- Gestionnaire RH	RAMI Sonia	Retour congé parental UD83	
Région Bretagne UD des Côtes d'Armor- Chargé de renseignements en législation du travail	BOTT Viviane	UD 22	
Région Bretagne UD des Côtes d'Armor- Gestionnaire service mutéco			Non pourvu
Région Bretagne UD du Morbihan- Chargé de renseignements en législation du travail Lorient	BOGARD Marie-Laure	UD 56	

Région Centre Val de Loire UD de l'Eure et Loir- Chargé de renseignements en législation du travail			Pourvu SA
Région Centre Val de Loire UD de l'Indre- Gestionnaire IAE Garantie jeunes	QUIROS Pierre	UD 36	
Région Centre Val de Loire UD du Loiret- Instruction des dossiers MOE			Pourvu SA
Région Corse UR- Agent de contrôle URACTI Bastia	GROSSBERY Nathalie	UD 01	
Région Corse UD Cors du Sud- Chargé de renseignement en législation du travail	GENTIL Dominique	UD 75	
Région Ile de France UD de Seine et Marne- Agent de contrôle Melun	DISSE Nicole	UD 75	
Région Occitanie UR- ESIC	GEOFFROY Evelyne	DSI MAESIC UR 69	
Région Occitanie UD de l'Aude- Agent de contrôle			Non libéré.
Région Occitanie UD des Pyrénées Orientales- Gestionnaire mesures emploi			Pourvu SA
Région Occitanie UD du Tarn- Agent de contrôle	BATAOUI Kamel	UD 11	

Région Normandie UD de la Seine Maritime- Agent de contrôle Dieppe	RICHARD Bénédicte	UD 49	
Région Pays de la Loire UD de Mayenne- Agent de contrôle			Non pourvu
Région pays de la Loire UD de la Sarthe- Agent de contrôle			Non pourvu
Région PACA UD du Var- Chargé de renseignements en législation du travail	BOURELLY Florence	UD 54	
DOM DIECCTE de la Réunion- Gestionnaire RH			Pourvu SA
DOM DIECCTE de la Réunion- Gestionnaire logistique	LERAT Victor	UD 57	
DOM DIECCTE de la Martinique- Contrôle de la formation professionnelle			Non pourvu – sureffectif.
Administration centrale DGT RT 2- Chargé d'études/ section négociation	DUFRESNE Guillaume	UD 92	

Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP

**Nathalie GOUBIE – UD de l'Aude
Sophie VIAL – UD de l'Hérault (Béziers)**

Tel : 01.44.38.29.20 – syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

La CFDT siège dans toutes les commissions de la CAP !

WWW.SYNTEF-CFDT.COM